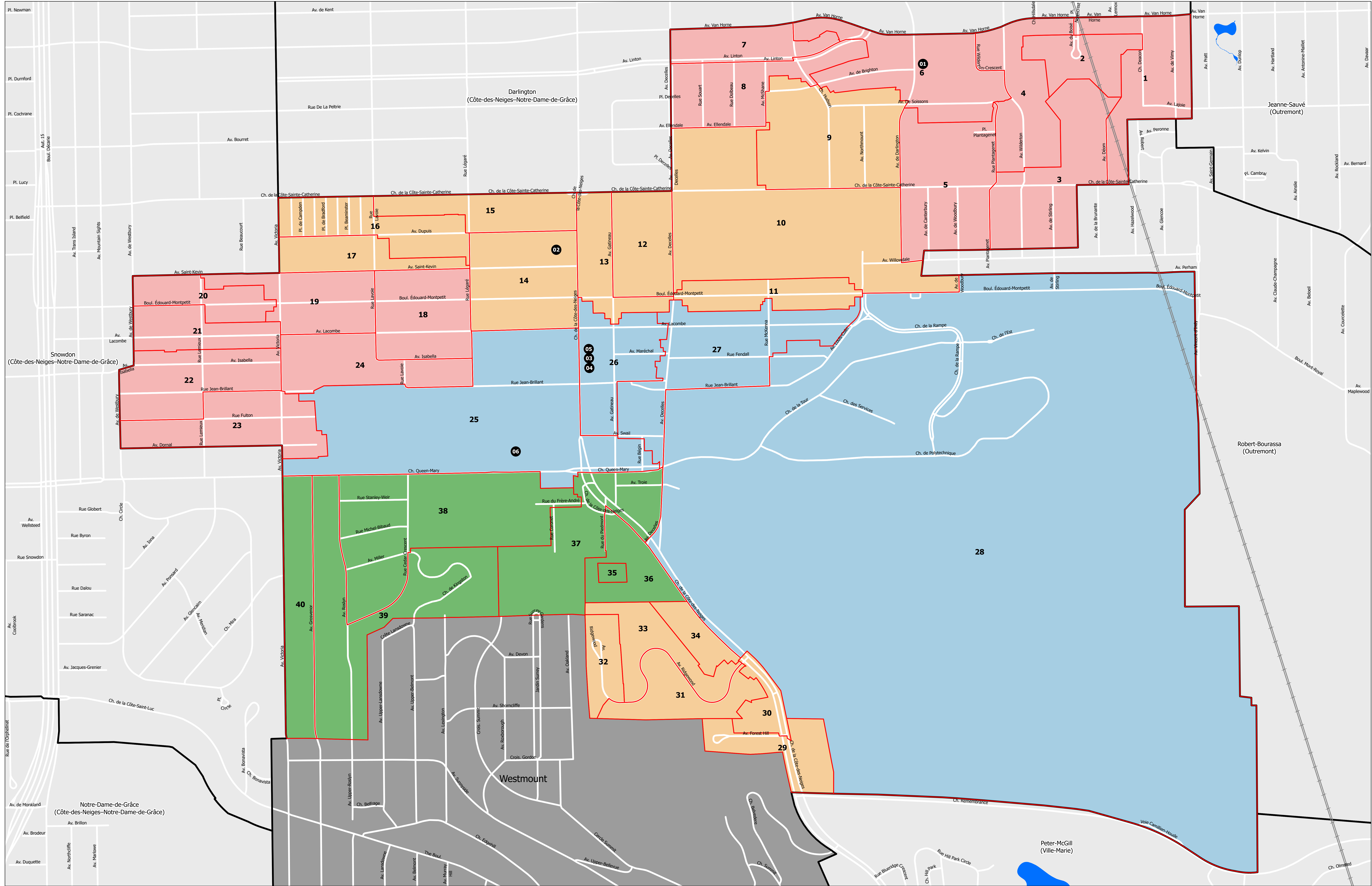


Carte électorale de la Ville de Montréal 2025-2029

Arrondissement: Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce Nom du district: Côte-des-Neiges

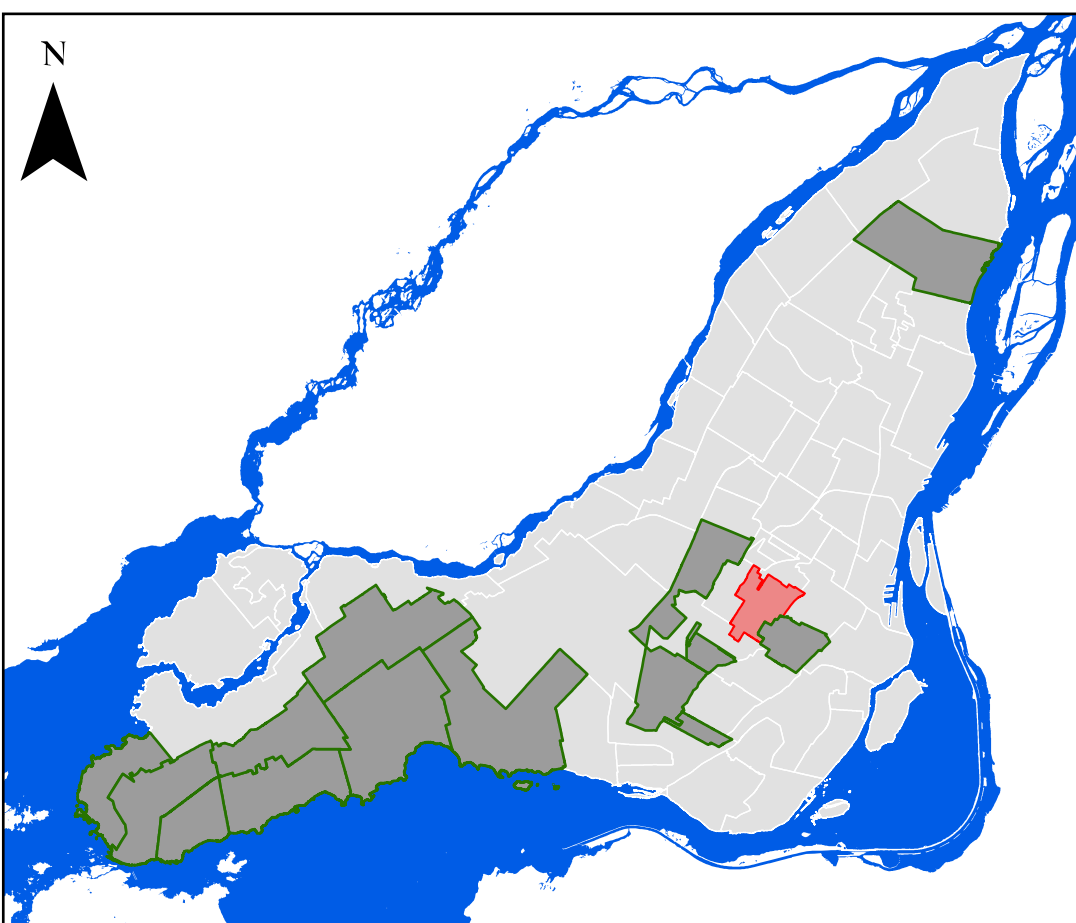
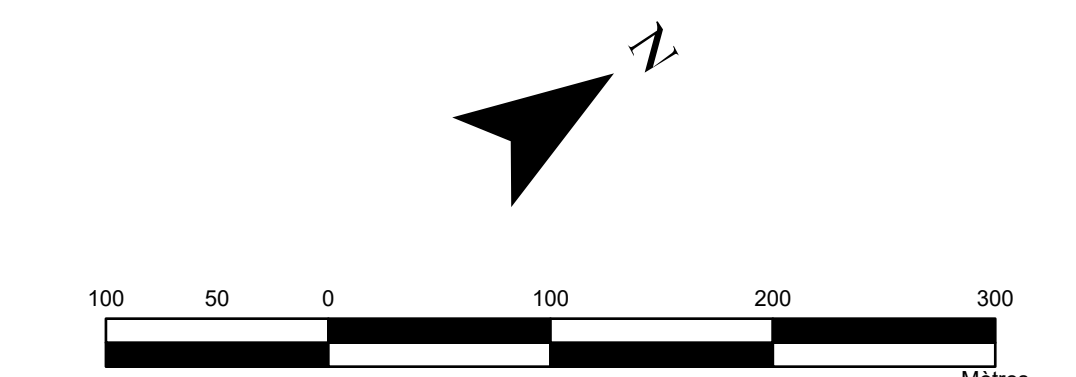


Elections Montréal		
ÉLECTION GÉNÉRALE DU 2 NOVEMBRE 2025		
Arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce		
District électoral de Côte-des-Neiges (032)		
Endroits de vote - Jour du scrutin		Sections de vote
01	École Fête-Lecteur (CS204) 1475, avenue de Darlington Sylvain	001-002-003-004-005-006-007-008
02	Église Saint-Kevin 1400, chemin de la Côte-des-Neiges - Entrée par le stationnement rue Saint-Kevin Salle au sous-sol	009-010-011-012-013-014-015-016-017
03	Centre communautaire de la Côte-des-Neiges 1547, chemin de la Côte-des-Neiges Salle 2-3	018-019-020-021-022-023-024
04	Centre communautaire de la Côte-des-Neiges 1547, chemin de la Côte-des-Neiges Salle 5	025-026-027-028
05	Centre communautaire de la Côte-des-Neiges 1547, chemin de la Côte-des-Neiges Sylvain	029-030-031-032-033-034
06	Collège Notre-Dame 1791, chemin Queen-Mary Salle Saint-Louis	035-036-037-038-039-040
Dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, chaque électeur aura à voter TROIS FOIS, soit pour élire : 1. Le maire de la ville de Montréal 2. Le maire de son arrondissement 3. Le conseiller de la ville de son district		

Données tirées à jour le 2025-10-01 Produit le 2025-10-01 à 11 h

00 Numéro de section
00 Endroit de vote
▬ Limite des districts avoisinants
▬ Limite de section
■ Ville liée de l'agglomération de Montréal
■ Arrondissement de la Ville de Montréal
■ Hydrographie
— Voie fermée

Note : Les sections de vote adjacente ayant la même couleur représente un bassin de vote.



Note : Cette carte est le produit d'une collaboration entre les équipes de la Division de la géomatique du Service des infrastructures du réseau routier, de la Division de la réglementation, de l'accès à l'information et des élections et d'Elections Montréal.